



Alptitude

Réservé aux Adhérents de l'Association Alptis

 Heures fêtes de fin d'année !

Alptis a 30 ans rétrospective **P3**

Octobre 2006
7/8

► Oeuvre d'art créée
par un Adhérent
symbolisant
le 30^e anniversaire
de l'Association Alptis.



 > Au cœur d'Alptis **p2**
Congrès 2006 à Lyon



 > Alptis et vous **p13**
Tiers-Payant Optique



> Alptis s'implique **p14**
Alptis agit dans vos régions

Alptis, à l'avant-garde de l'Assurance participative !

Dès l'origine, en 1976, Alptis fit participer ses Adhérents à la conception de leurs garanties et leur donna les moyens de rester indépendants vis-à-vis des assureurs.



Participation des Adhérents à la vie de l'Association et à la bonne gestion, transparence, indépendance : 30 ans après, ces valeurs sont toujours les mêmes.

C'est notre système à but non lucratif qui garantit leur pérennité, à la source de notre succès. L'absence d'actionnaires à rémunérer est, à ce titre, fondamental.

Mais c'est avant tout grâce à votre fidélité que nous avons pu et pourrons -j'en suis sûr- conserver notre place atypique sur ce marché très concurrentiel.

Vous êtes venus nombreux célébrer les 30 ans d'Alptis lors du Congrès, le 7 octobre dernier à Lyon. C'est la preuve de la vitalité de notre Association et de l'importance que vous accordez à ces temps forts que sont l'Assemblée Générale, la conférence-débat et aux moments de convivialité partagés entre Adhérents de toutes régions.

Souhaitons que cette vie associative se développe encore davantage et qu'Alptis ne perde jamais son âme.

Georges Coudert,
Président d'Alptis

Au cœur d'Alptis

Congrès 2006

Quel événement !

Les 7 et 8 octobre derniers, plus de 500 Adhérents venus de toute la France se sont réunis à Lyon, "capitale" d'Alptis. Plus précisément, au cœur de l'originale et élégante Cité Centre de Congrès. L'événement était d'importance : un Congrès "spécial 30 ans" avec l'Assemblée Générale annuelle, un moment essentiel dans la vie de toute association, une conférence-débat prospective et la remise solennelle des Trophées Initiatives Prévention Santé.

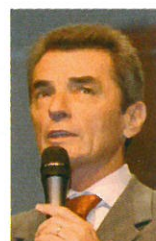
Dès l'ouverture du Congrès, une minute de silence est dédiée à l'administrateur Guy Broermann, décédé en août dernier¹.

Une Assemblée Générale qui recueille toute l'attention

Jean-François Clément, vice-Président d'Alptis, dresse le rapport moral de l'Association et retrace, en cette année du trentième anniversaire, l'évolution d'Alptis depuis 30 ans : évolution du nombre d'Adhérents, des primes d'assurance... La fidélité des Adhérents est remarquable ; elle traduit l'alchimie réussie entre efficacité de l'entreprise (Alptis Assurances) et convictions de l'Association.

Puis il rend hommage au Directeur technique et commercial Guy Devineau qui part dans quelques mois à la retraite. À la fois "marathonien" et "sprinter", il est aussi un homme "de grande qualité humaine".

"Je ne suis qu'un pion au milieu d'équipes qui travaillent beaucoup", renchérit ce dernier, avec modestie. Avant de présenter ses successeurs, Guy Devineau délivre cet ultime conseil : "gardons notre âme et notre identité. C'est la clé de notre succès".



➤ Guy Devineau.



➤ De g. à d. : G. Vuitton, N. Goudard, G. Coudert, J. F. Clément, H. Chavot.

Le rapport financier présenté par la Trésorière Nicole Goudard est validé par la Commission de contrôle² qui conclut que "les fonds sont bien consacrés aux principales missions d'Alptis". Les comptes annuels sont déclarés "réguliers et sincères" par les commissaires aux comptes, indépendants d'Alptis.

Il est ensuite procédé au renouvellement partiel du Conseil d'Administration. Les votes dépouillés, Anne Giriat et Anita Rolland font leur entrée au Conseil tandis que Bernard Audras, Gilbert Bianchi, Louis Brun, Bernard Crouzoulon et Hélène Leiser voient leur mandat renouvelé.

Avant de laisser les participants se rencontrer et faire connaissance autour d'un repas convivial, le prix de l'Observatoire Alptis, centre d'études sur le monde des travailleurs indépendants et des petites entreprises, est remis à une jeune étudiante. Son mémoire de fin d'études porte notamment sur le stress des travailleurs indépendants. ■

1- (cf Alptitude 44, p. 2).

2- La commission de contrôle financier fonctionne indépendamment du Conseil d'Administration.



➤ Une Assemblée Générale suivie très attentivement par plus de 500 Adhérents Alptis.

30^e
anniversaire

Un succès économique dans un cadre associatif

En 1976, la naissance d'Alptis pouvait être considérée comme une utopie. Les fondateurs désiraient, en effet, prendre directement en charge leur prévoyance et créer un nouveau modèle d'assurance. Un modèle où les assurés ne seraient pas seulement consom-

mateurs mais aussi décideurs, des "consommacteurs". Aujourd'hui, 30 ans après, Alptis est une réalité économique et associative. Elle fédère six associations d'Assurés-Adhérents qui détiennent la société de courtage grossiste Alptis Assurances. Sa pérennité se fonde sur le respect de ses principes fondateurs.

5 principes fondateurs toujours d'actualité

➔ Pérenniser un système à but non lucratif

Les excédents sont réinvestis systématiquement au profit des Assurés-Adhérents. Chez Alptis, il n'y a pas d'actionnaires à rémunérer.

➔ Imaginer des garanties de long terme,

en assurant l'équilibre technique des contrats

Grâce à une vie associative axée sur la Prévention Santé, Alptis soutient une vision responsable de la Protection sociale.

➔ Rationaliser les coûts pour un meilleur rapport qualité/prix

Les coûts de gestion sont validés par les membres des Associations. Chez Alptis, tout Adhérent peut vérifier la transparence de la gestion via la Commission de contrôle.

➔ S'attacher à l'indépendance des solutions d'assurance

C'est librement qu'Alptis conçoit ses garanties et c'est en faisant jouer la concurrence qu'elle en négocie les risques auprès des acteurs majeurs du marché (SwissLife, AXA, ACM, CNP Assurances...). La diffusion des garanties est réalisée par 4 800 Courtiers indépendants, spécialistes de l'assurance.

➔ Défendre les intérêts des Assurés-Adhérents

Alptis construit des produits de qualité, répondant aux évolutions du marché, tout en veillant au respect du juste coût.

L'Adhérent, au cœur de l'Association

Alptis est construite sur un modèle participatif de l'assurance de personnes. Les Adhérents ont la parole via les Comités locaux, les Commissions

Consultatives et les Conseils d'Administration des 6 Associations. Ils peuvent veiller à l'application constante des principes fondateurs et participer à la construction d'une Protection sociale pérenne et juste. ■



Les premiers Comités Locaux d'Adhérents voient le jour !

À l'origine, leur vocation était de relayer les attentes des Adhérents en matière de garanties, communication...

Dès 1984, Alptis s'engage concrètement en Prévention Santé : les Comités d'Adhérents organisent les premières conférences sur des sujets de santé / prévoyance.

En savoir plus :
www.alptis.org
→ espace Assurés-Adhérents,

Création des associations Alptis

- **Alptis Seniors**
(pour les plus de 60 ans)



- **Alptis Entreprises**
(contrats collectifs)



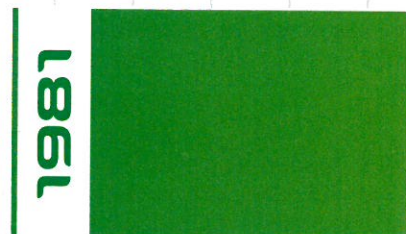
5 novembre 1975

Assemblée Générale constitutive avec l'élection du Conseil d'Administration.

1976



1981



1986



1991

Naissance d'Alptis.

Des travailleurs indépendants Adhérents de l'ALP (Association Lyonnaise de Prévoyance) fondent une nouvelle association d'assurés : Alptis.

Objectif :
améliorer la qualité de la prévoyance complémentaire des Indépendants afin de pallier les limites de leur régime obligatoire.

6 000 contrats sont transférés de l'ALP vers Alptis.

Les commissions technique, sociale, financière et du personnel ainsi que la commission de contrôle financier sont créées.

Déploiement national.

Après la reprise du bureau de Marseille en 1976, création des premières délégations régionales à Bordeaux, puis Paris, Beaune, Rennes et enfin Voiron, en 1992. Autant d'interlocuteurs de proximité pour les Courtiers partenaires d'Alptis.

Création d'Alptis Gestion, société de services en assurances.

L'envergure acquise (40 000 Adhérents) conduit l'Association à se doter d'une structure professionnelle chargée d'assurer la conception des produits, d'animer leur distribution et de gérer les contrats.

Indépendante de tout organisme d'assurance, cette filiale d'Alptis rend compte au Conseil d'Administration de l'Association.

► **Définition Association loi 1901**
"C'est un groupement de personnes qui mettent en commun des moyens pour défendre des intérêts communs sans finalité lucrative. Les surplus engendrés par l'activité sont réinvestis au service du but poursuivi".

Fondation de l'Observatoire Alptis de la Protection Sociale.

Ce centre d'études est dédié aux travailleurs indépendants et aux salariés des petites entreprises.

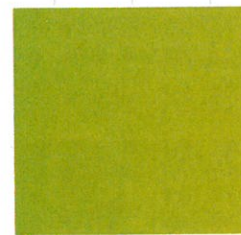
Il réalise des études sur différents aspects de la Protection sociale et les diffuse via des ouvrages et une lettre semestrielle.

Ses membres sont des universitaires, des chercheurs et des représentants des Travailleurs Non Salariés (TNS) et des Adhérents.



En savoir plus :
www.alptis.org
→ rubrique L'Observatoire

1992



1996



1997

L'Association de Prévoyance des Travailleurs Indépendants (Apti) confie sa gestion à Alptis.

C'est une association régionale, basée à Voiron (Isère).

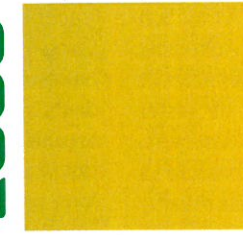


Création de l'association Alptis Frontaliers

Association regroupant des résidents français qui travaillent en Suisse.



2000



2004



2006

Changement de nom : Alptis Gestion devient Alptis Assurances

pour plus de lisibilité vis-à-vis des acteurs du marché (porteurs de risques, Courtiers...)



Statuts Alptis : extraits de l'article 3 (buts)

"Elle a pour buts de créer un esprit de solidarité et des rapports amicaux entre ses membres, de mettre au point des régimes de prévoyance et de retraite et de leur en faciliter la réalisation en commun, de leur faire obtenir à cet effet des conditions particulières auprès des organismes les plus qualifiés,

de rechercher le plus grand nombre d'adhésions afin d'obtenir les conditions et les résultats les plus favorables, de favoriser la création d'œuvres d'assistance sociale au profit de ses membres et de leur famille et de développer l'information et la prévention dans le domaine de la santé". ■

Alptis réunit 150 000 Adhérents.

Travailleurs indépendants, Salariés, Seniors, Frontaliers, Expatriés...

L'Association de Prévoyance des Salariés de la région Lyonnaise (APSL) rejoint le Groupe Alptis.



"Protéger tout le monde et plus encore... chacun"

En 1976, il s'agissait de fournir à des professionnels indépendants une protection complémentaire de qualité en s'inspirant du régime de prévoyance des cadres.

Les Travailleurs Non Salariés (TNS) ne bénéficiaient même pas du niveau de couverture acquis par les salariés.

Puis l'activité s'est très vite étendue aux salariés isolés, ceux qui ne disposent pas d'une couverture collective par leur entreprise. Et, pour répondre aux besoins de certains profils d'Adhérents (Seniors, Frontaliers...), des associations spécialisées ont été créées et ont rejoint le Groupe Alptis.

Aujourd'hui, le Groupe se compose de six Associations qui partagent son éthique associative tout en conservant leur propre autonomie. Alptis Assurances SA, au capital de 10 millions d'euros détenu par les Associations, est leur outil commun. ■



Les acteurs "historiques" d'Alptis

> Ils ont pris le risque de créer Alptis



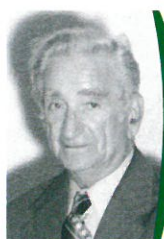
Pierre Le Landais,
Directeur fondateur d'Alptis

En 1975, il entraîne 5 administrateurs de l'Association Lyonnaise

de Prévoyance (ALP) pour fonder une nouvelle association, Alptis. Son idée : faire participer les Adhérents à la conception de leurs garanties et leur donner les moyens de rester indépendants vis-à-vis des assureurs. En travailleur acharné, il consacre sa vie à Alptis jusqu'à l'âge de la retraite, à plus de 70 ans.

Homme "visionnaire", "hors du commun"... les qualificatifs ne manquent pas pour caractériser Pierre Le Landais. "Vous verrez quand vous serez 100 000...", prédisait-il en 1976. Et Alptis ne comptait alors encore que 6 000 Adhérents. "Nous pouvons donc sérieusement croire que nous serons 500 000 dans quelques années", a affirmé le Président Georges Coudert lors du Congrès 2006, en clin d'œil à cette détermination sans failles.

"C'est lui qui a eu l'idée des Commissions, des Comités..., de faire participer les Adhérents à la vie de l'Association", se souvient Bernard Chuzeville. À la création, Pierre Le Landais fit notamment adopter une charte éthique basée sur l'indépendance, le respect de l'Adhérent et de ses intérêts, la transparence de la gestion et l'engagement bénévole. ■



Régis Mourier,
commerçant en articles de pêche, premier Président d'Alptis

Membre de la Commission des travailleurs indépendants et du Conseil d'Administration de l'ALP, il représente les travailleurs indépendants, minoritaires au sein de cette organisation.

Homme de caractère, il se bat avec force pour que leurs préoccupations soient prises en considération. Sa force de persuasion, son honnêteté et son audace conduisent à l'autonomie d'Alptis, concrétisée fin 1975. Il assure ensuite la sécurité de cette nouvelle Association en ralliant le premier porteur de risques, la Société Suisse. ■



André Chalon,
expert-comptable, deuxième Président

Également membre de la Commission des

travailleurs indépendants de l'ALP, "il se révéla l'homme des pourparlers qui aboutirent à l'envol d'Alptis", raconte Georges Vuitton. Homme mesuré et d'une grande courtoisie, il réussit effectivement à gagner la confiance de ses interlocuteurs et à convaincre ses pairs de saisir l'opportunité de l'indépendance. C'est tout naturellement qu'il succède à Régis Mourier quand ce dernier souhaite se retirer en 1980. Il anime alors le Conseil d'Administration avec les mêmes références et convictions qui font la force d'Alptis. Et prend ensuite la présidence de Grospivot, l'actuelle Alptis Seniors. ■

> Les Militants de la première heure...

Travailleurs indépendants, ils ont participé avec Pierre Le Landais à la création d'Alptis. En fidèles Adhérents, ils sont toujours engagés dans l'Association.



Georges Coudert,
géomètre-expert, Président d'Alptis

"Les valeurs sur lesquelles Alptis a été

fondée sont la clé de notre succès et de notre longévité. Un principe éthique énoncé par Pierre Le Landais qui nous a guidé depuis 30 ans : "la solidarité qui couvre le risque de la santé humaine ne doit pas générer de profits". La voie associative nous a permis de nous adapter en permanence aux aléas économiques, sociaux et surtout politiques. Nous nous sommes attachés à toujours faire profiter les Adhérents des résultats favorables obtenus par leur modération et leur sens des responsabilités". ■



Georges Vuitton,
agent immobilier retraité, vice-Président d'Alptis

"C'est notre indépendance qui est la clé

de notre succès", affirme-t-il, avec conviction. L'indépendance par rapport aux compagnies d'assurances et parce qu'il n'y a pas d'actionnaires à rémunérer. "Servir l'Adhérent est, objectivement, le seul but des Associations", renchérit-il. En tant que Président de la Commission Animation, il sillonne la France pour suivre les conférences organisées localement et encourager les Comités locaux moins actifs à faire de même. En fin d'année 2006, il se découvre un total de 33 000 km parcourus pour la vie associative ! ■



Bernard Chuzeville,
opticien retraité, Président du Groupement d'Associations de Prévoyance (GRAP).

Le GRAP réunit les 6 Associations du Groupe Alptis ; elles ont un "idéal commun".

Via le GRAP, elles se réunissent pour échanger "l'esprit de famille y est tout à fait tangible", s'enthousiasme Bernard Chuzeville.

"Dans les années suivant sa création, Alptis connaissait un développement annuel à deux chiffres ! À l'époque, c'était révolutionnaire de proposer des garanties viagères [garanties qui ne peuvent être résiliées pour cause de surconsommation, d'âge atteint..., NDLR], ainsi que des contrats âge à l'adhésion.

Ce que je souhaite, c'est qu'Alptis continue de considérer chaque Adhérent comme une personne et non pas comme un numéro.

[Il fait un parallèle avec son entreprise d'optique et se rappelle que la fidélité de ses clients était due, en grande partie, à l'accompagnement personnalisé dont il les entourait]. ■



Henri Chavot, kinésithérapeute, Secrétaire d'Alptis

"L'esprit associatif n'a jamais été aussi vivant qu'aujourd'hui ! J'ai d'ailleurs grand plaisir à rencontrer les Adhérents lors des manifestations organisées par Alptis ; l'ambiance y est toujours très sympathique ! Dans une époque qui a tendance à privilégier l'immédiateté et le mode du "zapping", nous avons plus que jamais besoin de communiquer sur nos valeurs et surtout, celle de la responsabilisation en matière de Santé. Je souhaite que le modèle Alptis fasse école et qu'un mouvement global se développe autour de la Prévention santé". ■

> Elles s'impliquent chez Alptis depuis 30 ans et témoignent...



Liliane Gay

"Aux débuts d'Alptis, tout se faisait à la main !", se souvient Liliane Gay, entrée chez Alptis en 1975 comme intérimaire et Experte souscription technique aujourd'hui. "Les bordereaux étaient traités manuellement, les certificats de garanties, tapés à la machine à écrire. Alptis, c'est vraiment une grande aventure, commencée avec peu de choses. Du temps du cours de la République à Villeurbanne [première implantation du siège, NDLR], nos locaux étaient constitués par trois appartements réunis ! Nous avons commencé à véritablement, avoir pignon sur rue en 1980, lorsque nous avons investi des bureaux tout neufs sur deux étages rue Garibaldi à Lyon". ■



Josiane Néri

Arrivée en 1974, un an avant l'émancipation de l'ALP, Josiane Néri témoigne de son voyage Alptisien : "Partis à 12, avec 6 000 Adhérents, tous travailleurs indépendants, nous arrivons à l'escale 2007 avec plus de 300 000 assurés et 250 Collaborateurs pour les servir : quelle embellie explosive !" Convaincue par les fortes convictions qui animent le Conseil d'Administration depuis le premier jour - responsabilisation des assurés, prévention santé et qualité de service-, cette Experte Qualité Adhérents est confiante en l'avenir : "Bien sûr, nous eûmes des orages... mais rien n'arrêtera notre odyssée car, tous ensemble, chers Adhérents, nous sommes trop forts !". ■



> Siège Alptis depuis 1990 situé au 33 cours Albert Thomas - Lyon 3^e.

Au cœur du Congrès, une conférence-débat qui incite à la réflexion

Galvanisés par cette grande rencontre annuelle, les Adhérents se montrent très participatifs lors de la conférence *Être acteur de sa santé demain : voies et moyens nouveaux*. Alptis avait convié une sociologue, un représentant de l'OMS, un économiste de la Protection sociale et un journaliste spécialisé pour discuter du sujet. Un débat animé par Danielle Messenger, journaliste santé.

"*Tout le monde ne peut être acteur de sa santé de la même façon*", introduit Geneviève Paicheler, sociologue et directrice de recherche au CNRS². Il existe des facteurs inhérents aux individus comme le capital génétique et des facteurs externes tels que l'efficacité du réseau d'adduction d'eau du pays dans lequel ils vivent. Les comportements sont déterminés par l'appartenance à une certaine catégorie sociale, par les pressions sociales et la culture familiale qui ne favorisent pas toujours la santé. L'exemple de l'alcool est très parlant : n'entend-on pas régulièrement en France qu' "*un verre, ça ne fait de mal à personne*" ?

"*Notre espérance de vie progresse régulièrement, non pas grâce à la science mais surtout grâce à l'amélioration de notre environnement*", poursuit Jean-Claude Healy, Directeur du programme eHealth à l'OMS à Genève. Selon lui, les nouvelles technologies constituent un instrument fondamental de changement dans la manière de se soigner. Aujourd'hui, le citoyen "lambda" ne croit plus que la science va le guérir ; il est devenu le centre du monde avec Internet,

véritable agora mondiale. Il ne se contente plus de recevoir passivement la "bonne parole" de la bouche des médecins mais il commence à vérifier leurs prescriptions médicales via Internet. Pour être acteur de sa santé demain, il s'agit donc d'avoir des garanties sur ses sources d'information.



► Jacques Bichot, membre du Comité Scientifique de l'Observatoire Alptis de la Protection Sociale, évoque l'avenir de la Santé.

En tant qu'économiste de la Protection sociale, Jacques Bichot, explique que nous serons sûrement amenés dans le futur à confier plus de responsabilités aux infirmières, aux pharmaciens... Il évoque quelques pistes pour réaliser des économies : les opérations faites par des non médecins, le conseil sur Internet ou par téléphone (pour diminuer le nombre d'ordonnances délivrées)...

Quant à Pascal Beau, Directeur-fondateur de l'hebdomadaire *Espace social européen*, il insiste sur la problématique de la qualité des prestations. Celle-ci doit être collectivement validée.



► De g. à d. : J.C. Healy, J. Bichot, D. Messenger, G. Paicheler et P. Beau.

Cependant, en France, l'approche psychologique du patient ne fait pas partie de la formation des professionnels de santé. Selon lui "*pas assez de médecins libéraux se soumettent à l'évaluation de leurs pratiques. Et peu sont ceux qui lisent la presse scientifique mondiale. Or, qui accepterait d'être transporté dans un avion conduit par un pilote qui ne mettrait pas à jour ses connaissances ? Pour être acteur de sa santé demain, il s'agit d'avoir des garanties sur la qualité des soins*", conclut-il. ■

1- OMS : Organisation Mondiale de la Santé.
2- CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique.



► En bref... la journée du dimanche 8 octobre

Les congressistes se sont retrouvés au parc de la Tête d'or, un joyau de la nature en plein cœur de la métropole lyonnaise, pour des activités physiques de détente. Ainsi, ils ont pu découvrir les serres, le jardin alpin ou encore la plaine africaine ! Promenades en rosalie (quadricycle à pédales), virées en pédalo sur le lac, parties de mini-golf sous un soleil automnal... : chez Alptis, la Prévention Santé s'exerce concrètement !

Ils vivent Alptis... en tant qu'Adhérents et participent au Congrès à leur manière

Chez Alptis, les Adhérents sont de véritables acteurs qui mettent à l'honneur leur Association.

Des 30 ans marqués par l'émotion

L'émotion était palpable quand Jean-Marie Jacob, Adhérent fidèle à Alptis depuis 24 ans et modèle de métier, a remis au Président Coudert une œuvre de sa composition symbolisant les 30 ans de l'Association. Une œuvre unique, façonnée dans le secret, qu'il réservait pour le Congrès. "*Elle sera mise en bonne place au siège*", a répondu spontanément le Président.



► Le Président Georges Coudert, très ému, reçoit au nom de l'Association Alptis, l'œuvre créée par Jean-Marie Jacob pour le 30^e anniversaire.

Michel Pakloglou, Adhérent Alptis depuis 1987 et Président de l'association sportive, Oxygène.

Un interlocuteur précieux pour l'organisation des activités physiques du dimanche matin au Parc de la Tête d'Or.

"*Alptis, c'est la main tendue d'une association vers ses Adhérents, la convivialité et le respect. D'ailleurs, Alptis est partenaire d'Oxygène, l'association que je préside, pour le Semi Marathon du Patrimoine : il y a un véritable sens de l'engagement dans la politique menée.*

C'est cela, la résonance associative ! En tous cas, j'ai vraiment vécu ce Congrès des 30 ans comme un événement fort ; sentir tous ces participants communier..., c'est magique !"

C'est cet esprit particulier, animé par des valeurs associatives bien réelles, qui fonde la marque Alptis et participe à son succès depuis 30 ans. Alptis, une Association d'assurés avant tout ! ■

José Sarabia, Adhérent Alptis depuis 1989 et Directeur de l'école de danse José Sarabia à Lyon.



► L'école de danse de José Sarabia donne le "La" pour la soirée de Gala du Congrès !

Cette école s'est produite lors de la soirée de gala du Congrès.

"*Alptis est venue vers moi pour l'animation de la soirée du samedi et j'avoue que je suis très fier d'avoir contribué au succès de cette fête des 30 ans. Les Adhérents ne quittaient plus la piste ! Je ne pensais pas que ma complémentaire santé s'intéressait*

d' aussi près à ses Adhérents. Je me rends compte que cette impression d'être en famille chez Alptis vient du fait que c'est d'abord une association. Et cet aspect mériterait d'être encore davantage mis en avant !"

► Des Associations récompensées par des Trophées Prévention

Notre trentenaire a été marqué par la remise chaleureuse des Trophées Initiatives Prévention Santé. Sous les applaudissements nourris des Adhérents, des Trophées d'or, d'argent et de bronze ont été attribués à 6 associations qui mènent des actions remarquables :

- Prévention des comportements à risques chez les jeunes (Avenir Santé),
- Information sur les facteurs de risques cardiovasculaires (Prévert),
- Encouragement à l'allaitement (Allaiter en Haute-Savoie),
- Accompagnement des personnes diabétiques (Bien vivre avec son diabète),
- Promotion de l'équilibre alimentaire (L'épicerie solidaire)
- Soutien à la recherche scientifique sur une maladie rare (Coline).

Retrouvez les informations sur ces associations dans l'édition précédente d'Alptitude (n°44) ou sur www.alptis.org.



► Renaud Bouthier reçoit le Trophée Alptis Initiatives Prévention Santé de Bronze pour l'association Avenir Santé.

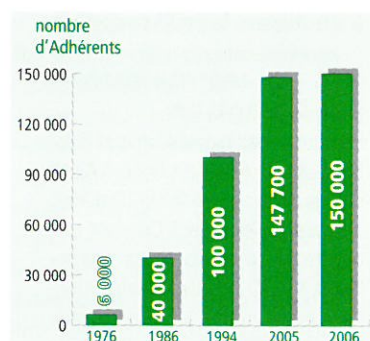
Une entreprise associative plus que jamais pérenne : constat

> Une croissance consolidée

Un développement continu

Avec 6 000 Adhérents en 1976 à pratiquement 150 000 aujourd'hui, l'organisation Alptis n'est évidemment plus la même. En 1986, tout étant devenu plus complexe (le développement, la gestion, les services...),

une structure technique de courtage -Alptis Gestion- a été créée. Devenue par la suite Alptis Assurances, cette Société Anonyme est toujours indépendante des organismes d'assurance. Elle compte actuellement 240 professionnels salariés.



> Évolution du nombre d'Adhérents.

> Des garanties solides et durables

Adaptées au profil de chacun

De 5 en 1976 à 85 en 1996 puis à une centaine en 2006, la gamme des garanties Alptis s'est considérablement étendue. Elle couvre aujourd'hui l'ensemble des risques privés et professionnels des personnes en matière de santé et de prévoyance complémentaires.

Respectueuses de l'intérêt de l'Adhérent

Dès 1976, grâce aux contrats de groupe mis en place, l'Adhérent est protégé de toute hausse de cotisation imputable à sa consommation individuelle (mutualisation

des risques). Les garanties sont toutes acquises à vie, dès le premier jour d'adhésion : aucun Adhérent ne peut se voir refuser le bénéfice des prestations en raison de son âge, de l'évolution de son état de santé ou sa consommation de biens médicaux. Une révolution ! Ce principe de garantie viagère dès l'adhésion est, par la suite, partiellement rendu obligatoire par la loi Evin de 1989.

Des contrats "âge à l'adhésion", contrats dont les cotisations n'augmentent pas en fonction de l'âge, sont également proposés dès 1976.

Un fait rare dans l'assurance à l'époque. ■

> "Permettre à chacun d'être acteur de son assurance"

L'Association Alptis donne aux Adhérents le moyen de participer réellement à la vie de l'Association grâce à différentes structures.

→ **les Comités Locaux**, lieux de convivialité en région. Les 50 Comités, répartis dans toute la France et les DOM, réunissent quelque 500 Adhérents soucieux de Prévention Santé. Ceux-ci organisent des conférences ou manifestations sur des thèmes santé de leur choix et font intervenir des spécialistes du sujet reconnus localement dans leur spécialité. Depuis le début de l'année, 55 conférences ont été suivies par près de 4 000 participants !

→ **les Commissions Consultatives**, composées d'Adhérents accompagnés de professionnels de l'assurance (salariés d'Alptis). Elles interviennent auprès du Conseil d'Administration dans les domaines de la communication, de la qualité, des comptes, des garanties, de la solidarité et de l'animation des Comités Locaux.

→ **les Conseils d'Administration** des 6 Associations. Les membres sont des Adhérents élus lors d'Assemblées Générales ouvertes à l'échange. La diversité des professions réunies au sein d'Alptis y est représentée. ■



> Exemple de notice de garantie éditée par Alptis.

> La communication Alptis de 1976 à 2006



L'avenir...

S'adapter aux mutations de la Protection sociale

Face au désengagement progressif de la Sécurité sociale (déremboursement de médicaments, euro responsable, forfait de 18 euros...), les complémentaires santé prennent une place de plus en plus importante dans le remboursement des soins et honoraires médicaux.

Pour Alptis, il s'agit d'être une véritable force d'innovation. Ainsi, pour répondre à la demande croissante d'Assurés-Adhérents, certains contrats Alptis prennent désormais partiellement en charge les consultations de médecines douces (acupuncture, ostéopathie, diététique...). Celles-ci ne sont pas encore reconnues par les régimes de base.

Il s'agit également de promouvoir la notion de responsabilité. Lors de la définition des "contrats responsables", le Président Georges Coudert n'a pas hésité à interpellier le ministre de la Santé : ces contrats excluent, en effet, le système de franchise qui contribue à diminuer nettement les dépenses globales de santé.

La Prévention santé, plus qu'une bonne idée, une ligne essentielle de conduite et d'horizon

En 1987, Alptis souhaitait déjà "que les moyens modernes de communication soient mobilisés pour développer une campagne permanente en faveur de la prévention". Et se donnait pour vocation "d'accueillir par priorité ceux qui pensent que l'avenir et le développement de la Protection sociale nécessitent une prise de conscience, un comportement responsable, ceux qui veulent être des assurés, non des assistés".

En 1996, pour les 20 ans, un concours -les clés de la prévention- était organisé avec les associations qui œuvrent dans le domaine préventif. Cette année, organisés avec les Comités Locaux, les *Trophées Initiatives*

Prévention Santé (cf. dossier central Alptitude n° 44) ont récompensé des associations qui mènent des actions innovantes et durables en matière de prévention santé (prévention des maladies et des comportements).

L'objectif est de créer des synergies entre le tissu associatif local et les Comités d'Adhérents Alptis afin de susciter et d'encourager l'émergence de comportements responsables pour sa santé.



> Le 7 octobre dernier, dans le cadre des Trophées Alptis Initiatives Prévention Santé, Ludvine Clément recevait le Trophée dor pour l'association Prévert !

Prôner la prévention pour Alptis, c'est permettre à ses Assurés-Adhérents et, plus largement, à tout assuré social, de se préserver de certaines maladies en adoptant de bonnes habitudes... et attitudes ! ■

1- Loi d'août 2004 portant sur la réforme de l'Assurance Maladie.
2 et 3- Extraits de la plaquette de présentation Alptis, 1987.

► Pour commander le guide
*La Santé en mangeant
et en bougeant*,
rendez-vous p. 16.



► Les repères
à suivre.

► Nutrition

La nutrition, un facteur de santé déterminant

Lancement du PNNS 2



Le deuxième Programme National Nutrition Santé (PNNS), lancé en septembre dernier par le ministre de la Santé, préconise le dépistage précoce des troubles nutritionnels (obésité, dénutrition...) et met l'accent

sur l'éducation à l'alimentation.

Il prévoit également d'agir sur la qualité de l'offre alimentaire proposée par les industriels et les entreprises de restauration collective.

Face à l'augmentation de l'obésité et des pathologies liées à la nutrition telles les maladies cardiovasculaires, le diabète, les cancers..., le premier PNNS avait été lancé en 2001. Il définissait des règles nutritionnelles simples pour "bien manger" et conseillait de "bien bouger".

Prévention : la vocation première du programme

Pour les 5 années à venir, le programme

continue sur sa lancée "prévention". Après *La santé vient en mangeant*, *La santé vient en bougeant*, l'INPES* publie un guide spécialement dédié aux seniors de plus de 55 ans.

Contrairement aux idées reçues, les besoins nutritionnels ne diminuent pas avec l'âge. En maintenant une alimentation variée et équilibrée, les seniors peuvent prévenir et limiter, plus tard, la

perte d'autonomie. Une alimentation adaptée et une activité physique quotidienne aident, en effet, à se protéger contre les maladies, les infections et donc, à rester longtemps en bonne santé. ■

* INPES : Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé.



<http://www.mangerbouger.fr>

Un numéro indigo

Pour répondre à toute demande d'information sur les addictions, un numéro indigo (0,15 €/min) est en place depuis le 16 novembre :

0820 03 33 33

► Addiction

Plan Addictions 2007-2011 :

les addictions reconnues comme de véritables maladies

Chaque année en France, selon le ministre de la Santé, les dépendances (addictions) aux substances psychoactives (tabac, alcool, drogues illicites...) sont responsables de plus de 100 000 décès évitables (40 000 par cancers). Un décès sur 3 survenant avant 65 ans est dû à des pratiques addictives.

Présenté le 15 novembre dernier par le ministre de la Santé, le plan vise à réorganiser la prise en charge hospitalière d'ici 2011. Dès 2007, les consultations de tabacologie, d'alcoologie, de prise en charge des toxicomanies et des addictions comme le jeu seront mises en place dans tous

les hôpitaux disposant d'un service d'urgence.

Le plan prévoit également la création de centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie. ■

► Chiffre clé

Addictions :
plus de

100 000

100 000 décès évitables !



► Prévention bucco-dentaire

Un programme ambitieux pour les plus jeunes

Tous les jeunes âgés de 6, 9, 12, 15 et 18 ans bénéficieront dès janvier prochain d'un examen bucco-dentaire de prévention gratuit et d'une prise en charge à 100% des soins prescrits. C'est le programme "M'T dents" (aime tes dents), défini conjointement par l'Assurance Maladie et les chirurgiens-dentistes. Jusqu'à présent, le bilan bucco-dentaire (BBD) était destiné aux adolescents de 13 à 18 ans.

Si cet examen de prévention permet de dépister d'éventuelles anomalies, il est aussi l'occasion pour le dentiste de donner des conseils d'hygiène ou d'alimentation.

Les âges déterminés pour ce programme sont clés. En effet :

→ Les premières molaires définitives apparaissent **dès 6 ans** : elles sont très fragiles et vulnérables à la carie.

→ **À 9 ans**, les sucreries reçoivent tous les suffrages !

→ **À 12 ans**, c'est la mise en place des dents définitives : le grignotage est une véritable menace, d'autant plus que les traitements orthodontiques peuvent augmenter le risque de caries.

→ **À 15 ans**, les parents perdent petit à petit leur emprise sur l'adolescent : attention au désordre alimentaire !

→ **À 18 ans**, les dents de sagesse apparaissent, le jeune se prend progressivement en charge socialement : le dentiste se positionne plus comme un accompagnateur.



L'examen est obligatoire pour les 6 et 12 ans.

► En pratique

Un mois avant la date d'anniversaire de l'enfant, les parents reçoivent un courrier de l'Assurance maladie les informant des modalités de l'examen. Pour qu'ils n'aient pas à avancer les frais, l'examen doit être réalisé dans les 6 mois qui suivent la date d'anniversaire si l'enfant ne va pas chez un dentiste ou dans le courant de l'année s'il y est déjà allé. Les éventuels soins à réaliser (traitement des caries, détartrage, scellement des sillons...) sont remboursés à 100 % s'ils sont effectués dans les 3 mois suivant l'examen de prévention.

* Exceptés les traitements d'orthopédie dento-faciale et prothèses dentaires.

Alptis et vous

► Tiers Payant

Bientôt le Tiers Payant Optique !



► Carte Alptis/Actil.

Si c'est le cas, il vous fera directement savoir, via un serveur dédié, si Alptis prend

ou non la dépense en charge. Cela dépendra du niveau de votre garantie, de votre compte (s'il est à jour de cotisations) et si vous avez déjà utilisé cette prise en charge (une seule est

À partir du 1^{er} janvier 2007, et selon votre garantie, vous ne ferez plus l'avance des frais pour vos achats de verres et montures* prescrits. Alptis a négocié ce service auprès de 3 000 opticiens en France.

possible pendant l'année).

Si la prise en charge est acceptée, vous en connaîtrez tout de suite le montant. ■

NB : Vous pouvez demander des devis à autant d'opticiens que vous le souhaitez.

* Seules les lentilles et la chirurgie réfractive ne sont pas concernées.

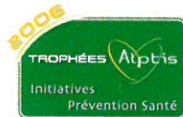


> Alptis agit dans vos régions

Des conférences-débats gratuites et ouvertes à tous

Régulièrement et près de chez vous ont lieu des conférences-débats sur des sujets santé et prévention. Orchestrées par les Comités locaux d'Adhérents, elles sont animées par des professionnels de santé reconnus localement dans leur spécialité. Et de plus en plus, les Adhérents s'associent à des associations engagées en prévention santé pour les organiser.

Conférence-débat "Vaincre les maladies de la vue"
28 septembre 2006, Alès.



Le Comité Alptis du Gard invite une association lauréate des Trophées régionaux : SOS Rétinite.

Monique Roux -Présidente fondatrice de SOS Rétinite, association reconnue d'utilité publique- évoque avec conviction son histoire personnelle. Gravement atteinte dans sa vision il y a près de 20 ans, elle découvre qu'elle souffre d'une maladie orpheline. Battante, elle décide de ne pas en rester là et crée SOS Rétinite en 1986. 20 ans après, l'association est fière de son bilan : des équipements de pointe ont été financés et 8 chercheurs reçoivent une bourse chaque mois.

Le Professeur Bernard Arnaud - Chef du service d'ophtalmologie du CHU de Montpellier et Président du comité scientifique de SOS Rétinitelle vieillissement et accroissement des maladies oculaires. Celles-ci prennent 3 formes principales :

→ **La dégénérescence maculaire** touche 1,5 million de personnes. C'est la première cause de déficience visuelle chez les personnes âgées de plus de 50 ans. Elle se diagnostique tôt : la vision se déforme, une ligne ondulante

apparaît. C'est la macula, située au centre de la rétine, qui est affectée. Le reste de la rétine, le champ de vision, est intact. Les malades ne peuvent plus lire, seulement reconnaître une personne dont la tête apparaît en noir, puis la tâche s'élargit et la vision se perd.

Un dépistage précoce est essentiel. Dans certains cas, un traitement au laser associé à la prise de médicaments peut stabiliser les lésions. Mais la vision perdue ne peut être restaurée.

Les fumeurs ont deux à trois fois plus de risques de développer la maladie que les non-fumeurs. Il existerait également des prédispositions génétiques ; les causes restent cependant mal connues.

→ **La rétinite pigmentaire** concerne 50 000 personnes. La vue reste excellente mais le champ visuel disparaît : on ne voit plus que par un petit trou qui disparaît progressivement. La cécité peut se doubler de surdité.

Les premiers signes de la rétinopathie peuvent être remarqués chez les enfants. La vision nocturne est très mauvaise et, dès la baisse du jour, des tâches noires se présentent



> Affiches disposées dans Alès, chez les commerçants, les professionnels de Santé... pour proposer à un large public de participer à la conférence et ainsi s'informer sur les maladies de la vue.

sur la rétine. Il n'existe pas de traitement mais la recherche avance. Un premier gène a été découvert en 1990.

→ **Le diabète** cause, outre des problèmes de cœur, des troubles graves de la vision. Au bout de 15 ans, tout diabétique voit ses vaisseaux se scléroser et sa macula, être atteinte. On peut agir avec précaution sur ces vaisseaux en séance de laser. ■



<http://www.sos-retinite.com>

Conférence-débat "Les bénéfices de l'allaitement"
13 octobre 2006, Avignon.

Le temps d'une soirée et dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement maternel, le Comité Alptis du Vaucluse noue un partenariat avec LACTEA, association de promotion de l'allaitement maternel.

Devant une cinquantaine de participants, deux consultantes en lactation IBCLC* interviennent :

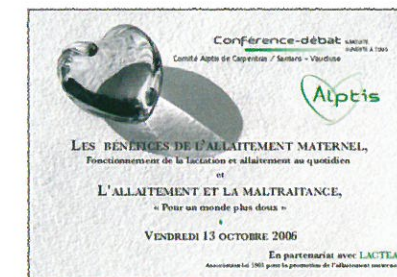
Danièle Bruguières démontre que l'allaitement, "enjeu de santé publique", répond physiologiquement aux besoins des bébés. Selon elle, la plupart des femmes sont à même d'allaiter leur bébé, à condition d'être bien entourées et soutenues. L'impossibilité d'allaiter ou d'être allaité est rare.

L'allaitement, joue-t-il un rôle dans la prévention de la maltraitance ? D'après plusieurs études scientifiques, le risque de maltraitance de l'enfant par sa mère est d'autant plus faible que l'allaitement est long. En effet, le climat hormonal de l'allaitement modifie les réponses physiologiques et psychologiques de la mère : celle-ci est plus encline à répondre aux besoins de son enfant, explique **Brigitte Doussin**.

L'allaitement maternel s'inscrit dans la droite ligne du PNNS (cf. p.12) dont l'un des objectifs est de "poursuivre l'augmentation de la fréquence de choix de l'allaitement maternel exclusif à la naissance afin de passer d'environ 55 % en 2005 à 70 % en 2010".



L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ainsi que l'UNICEF recommandent également l'allaitement, le lait maternel étant reconnu comme l'aliment idéal du nourrisson. Selon ces institutions, l'effet protecteur sur l'enfant (vis-à-vis des infections gastro-intestinales, ORL et respiratoires) est d'autant plus efficace si l'allaitement est la source d'alimentation exclusive pendant les 6 premiers mois. Les effets bénéfiques sur la mère sont également nombreux : retour des menstruations retardé, perte plus rapide des kilos de la grossesse... ■



> Dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement maternel, le Comité Alptis du Vaucluse s'est associé à LACTEA, association de promotion de l'allaitement maternel.

* International Board Certified Lactation Consultant (Consultant(e) en Lactation Certifié par le Bureau International d'Examen des Consultant(e)s en Lactation).



<http://www.lactea.free.fr>



33, cours Albert Thomas
69003 LYON
www.alptis.org

Directeur de publication : G. Coudert. Rédacteur en chef : Ch. Benoist. Coordination : P. Delgutte. Comité de rédaction : J.P. Babey, H. Chavot, B. Chuzeville, L. Gay, J. Néri, G. Vuitton. Rédaction : I. Helluy, Maquette : Longueur d'Onde. Réalisation : Déesse Design. Illustrations Denis Truchi. Iconographie : DR Service Communication. Les informations données dans ce journal ne sont pas contractuelles.

Nous remercions tout particulièrement Bernard Chuzeville et Georges Vuitton pour leur précieuse contribution à l'élaboration de ce numéro.

